

COMMUNIQUE DE PRESSE - 22 JANVIER 2020

Avec les lauréats de l'AMI CEDRE, la rénovation énergétique des collectivités est en bonne voie

Plus de 60 structures différentes de tous types (communes, syndicats d'énergie, métropoles, associations, départements, communautés de communes) ont déposé 18 candidatures lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt AMI CEDRE (cohérent, efficace et durable pour la rénovation énergétique) lancé dans le cadre du programme ACTEE, qui a pris fin le 12 décembre 2019.

Les résultats de cette consultation ont été rendus publics le 22 janvier 2020 : près de 6,5 millions d'euros ont ainsi été accordés aux groupements lauréats pour réaliser leurs projets en vue d'accélérer la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics.

Au total, ce sont plus de 10.000 communes qui se sont engagées dans cette dynamique de rénovation, réparties sur la quasi-totalité du territoire français, avec les lauréats de cet AMI et du premier appel à projet pilote qui avait été lancé en juillet dernier et avait distingué 7 lauréats.

La FNCCR, porteur principal, et EDF, porteur associé, ont initié en juillet dernier le programme ACTEE (actions des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique) en vue d'accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités et de substituer les énergies fossiles par des systèmes énergétiques performants et bas carbone.

Il tend également à fédérer les acteurs publics locaux (collectivités territoriales, EPCI, grands syndicats d'énergie...), afin d'impulser une vision énergétique commune et d'agir de façon mutualisée dans les territoires.

Il agit de façon mutualisée dans les territoires avec une stratégie patrimoniale à long terme. De fait, il permet de financer le montage de projet avec la mise en œuvre d'audits thermiques, d'études de faisabilité juridique, technique, économique et financière.

En résumé, les principaux objectifs du programme ACTEE sont les suivants :

1. Optimiser les outils d'aide à la décision afin de massifier les projets ;
2. Connecter les territoires en développant des projets mutualisés d'efficacité énergétique et de substitution d'énergies fossiles ;
3. Mettre à disposition des ressources humaines adaptées notamment des économistes de flux et conseillers en financement ;
4. Accompagner les collectivités en diffusant l'information et créant un centre de ressource en ligne adapté : guides, fiches conseils formations en présentiel et interactives (MOOC - massive open online courses), documents contractuels types (CCTP), outils innovants (simulateurs).

Les lauréats de l'AMI CEDRE



Région Nouvelle-Aquitaine :

Groupement :

- Pays Val de Garonne avec Val de Garonne agglomération, communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne, communauté de communes du Pays de Lauzun, communauté de communes du Pays de Duras ;
- SDEEG 33, SDEE 47, SYDEC 40, SDEPA ;
- Syndicat départemental de la Dordogne (SDE 24), syndicat départemental d'énergies de la Creuse (SDEC 23), syndicat d'énergies de Haute-Vienne (SEHV).

Région Hauts-de-France

- Amiens métropole, Valenciennes métropole, Métropole européenne de Lille.

Région Bourgogne-Franche-Comté

- SICECO territoire d'énergie Côte-d'Or, SIEEEN (Nièvre), SYDESL (Saône-et-Loire), SDEY (Yonne), SYDED territoire d'énergie Doubs, SIDEC (Jura), SIED 70 (Haute-Saône), Territoire d'énergie 90 (Territoire de Belfort).

Région Grand Est

- Agglomération de Châlons-en-Champagne, ville de Châlons-en-Champagne ;
- Syndicat départemental d'énergie de l'Aube (SDEA), Troyes Champagne métropole (TCM).

Région Île-de-France

Groupement :

- Communauté d'agglomération Paris-Saclay, commune d'Orsay, commune de Ballainvilliers, commune de Gometz-le-Châtel.

Région Auvergne-Rhône-Alpes

- Métropole de Lyon, SIGERLy, ALEC Lyon ;
- Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac, communauté de communes de Cère et Goul en Caraldès, communauté de communes de la Chataigneraie cantalienne ;
- Communauté de communes Pays du Mont-Blanc, communauté de communes Faucigny Glières.

Région Centre Val de Loire

- Département du Loiret, CAP Loiret, ADIL 45, SDIS 45.

Région Occitanie

- PETR Pays Sud toulousain, ALEC Soleval ;
- Syndicat départemental d'énergie des Hautes-Pyrénées (65), syndicat départemental d'énergie de l'Ariège (09), syndicat audois d'énergie et du numérique (11), syndicat d'énergie du département de l'Hérault (34), syndicat départemental d'énergie et de l'électricité (66).

Région Bretagne

- Quimperlé communauté, Lorient agglomération.

Région Normandie

- Syndicat départemental d'énergie de la Seine-Maritime (76), Département 76.

Région Île-de-France

- SIGEIF (75), SIPPEREC (75).

Région Pays-de-La Loire

- SYDELA (44), Siéml (49), Territoire d'énergie Mayenne (53), SyDEV (85), Département de la Sarthe.

Contacts :

Guillaume PERRIN (01 40 62 16 30 / g.perrin@fnccr.asso.fr)

Hadrien SEROUGNE (06 34 84 15 62 / h.serougne@fnccr.asso.fr)

La FNCCR territoire d'énergie rassemble plus de 800 collectivités de toutes les échelles (communes, intercommunalités, métropoles, communautés urbaines, syndicats d'énergie, régions...) dans les domaines des réseaux d'énergie (électricité, gaz, chaleur et froid), du numérique, de l'eau et l'assainissement.

www.fnccr.asso.fr / www.territoire-energie.com / www.france-eaupublique.fr / www.territoire-numerique.org